

# Guide de Rentrée Scolaire

## Ecole

## de

# Bourg-Madame



Année Scolaire 2021-2022

**BOURG**  
**MADAME**  
PORTE DE FRANCE



# Sommaire

<b>Avant-propos et contacts</b>	<b>page</b>	<b>3</b>
<b>Organisation de la semaine scolaire</b>	<b>page</b>	<b>4</b>
<b>Organisation de la garderie périscolaire</b>	<b>page</b>	<b>5</b>
<b>Organisation de la cantine</b>	<b>page</b>	<b>5</b>
<b>La journée du Mercredi</b>	<b>page</b>	<b>6</b>
<b>Questions / Réponses</b>	<b>page</b>	<b>7</b>
<b>Calendrier scolaire 2021-2022</b>	<b>page</b>	<b>8</b>

# A vant-propos...

Ce document a été élaboré par la municipalité de Bourg-Madame

Ce guide a pour objectifs de vous informer et simplifier vos démarches à l'occasion de la rentrée 2021.

Le Service Jeunesse reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

## **Contacts**

### **Sylvain ENARD**

Mairie de Bourg-Madame  
Tel 04 68 04 53 25 / 06 73 00 85 90  
sylvain.mairiebm@orange.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### **Anaïs NIETO**

Mairie de Bourg-Madame  
Tel 06 40 75 82 93  
centre-aere.mairiebm@orange.fr

lundi et jeudi de 8h30 à 11h30

## ORGANISATION de la SEMAINE SCOLAIRE

L'organisation de la semaine s'articulera de la manière suivante pour les enfants de l'école primaire de Bourg-Madame.

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
8h00-8h50	Garderie Péri-scolaire		Accueil Centre Aéré	Garderie Péri-scolaire	
8h50-9h00	Temps d'accueil par les Enseignants		Centre Aéré	Temps d'accueil par les Enseignants	
9h00-12h00	Horaires de classe			Horaires de classe	
12h00-13h50	Repas domicile Ou Cantine		Repas domicile Ou Cantine Centre Aéré	Repas Domicile Ou Cantine	
13h50-14h00	Temps d'accueil par les Enseignants		Centre Aéré	Temps d'accueil par les Enseignants	
14h00-17h00	Horaires de classe			Horaires de classe	
17h00-18h15	Garderie Péri-scolaire		Récupération Enfants 17h-18h00	Garderie Péri-scolaire	

### 3 HORAIRES pour DEPOSER VOTRE ENFANT

- Matin de 8h00 à 8h50 :Garderie Péri-scolaire ( à partir de 7h45 sur demande)
- Matin de 8h50 à 9h00 : accueil par les enseignants
- Après-Midi de 13h50 à 14h00: accueil par les enseignants

### 3 HORAIRES pour RECUPERER VOTRE ENFANT

- Matin à 12h00: sortie de classe par les enseignants
- Après midi à 17h00 sortie de classe par les enseignants
- Après-midi de 17h00 à 18h15 si Garderie Péri-scolaire (inscription obligatoire)

## ORGANISATION DE LA Cantine Scolaire

En raison de l'épidémie de Covid 19, et afin de maintenir des règles sanitaires optimales pour la sécurité de vos enfants, un deuxième réfectoire est installé dans le préau de l'école élémentaire.

Une place sera laissée libre entre chaque enfant et ils n'auront pas de vis-à-vis. Les tables seront désinfectées entre chaque service.

Les enfants seront répartis en 3 services pour leur assurer un temps de repas de meilleure qualité.

Les élèves de maternelle mangeront à 12h00 avec un service à table. Ils seront assistés de trois adultes.

Les élèves des classes élémentaires mangeront à partir de 12h45 avec un passage en self.

Les tarifs :

### Résidents

Tarif annuel tous les jours (4€ le repas) :	564€	(10x56,40€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les lundis (5€ le repas) :	170€	(10x17€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les mardis (5€ le repas) :	185€	(10x18,50€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les jeudis (5€ le repas) :	175€	(10x17,50€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les vendredis (5€ le repas) :	175€	(10x17,50€ payable en début de mois)

Tarif repas à l'unité : 5€ le repas. Les repas à l'unité ne pourront s'envisager que de manière exceptionnelle et après acceptation préalable du service de cantine.

### Non Résidents

Tarif annuel tous les jours (5,70€ le repas) :	803,70€	(10x80,37€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les lundis (7€ le repas) :	238€	(10x23,80€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les mardis (7€ le repas) :	259€	(10x25,90€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les jeudis (7€ le repas) :	245€	(10x24,50€ payable en début de mois)
Tarif annuel tous les vendredis (7€ le repas) :	245€	(10x24,50€ payable en début de mois)

Tarif repas à l'unité : 7€ le repas. Les repas à l'unité ne pourront s'envisager que de manière exceptionnelle et après acceptation préalable du service de cantine.

Des pique-niques seront fournis par la cantine lors des sorties scolaires pour les enfants ayant un repas de prévu le jour de la sortie.

Pour les repas exceptionnels, vous devez contacter :

Sylvain au : 04 68 04 53 25

06 73 00 85 90 par sms

[sylvain.mairiebm@orange.fr](mailto:sylvain.mairiebm@orange.fr)

Seules les absences supérieures à 2 semaines consécutives pour convenance personnelle pourront être déduites à condition d'avoir prévenu le service de cantine 8 jours avant.

Les absences pour raison médicale pourront être déduites sur présentation d'un certificat médical.

# ORGANISATION DE LA Garderie Périscolaire

La Garderie Périscolaire se tiendra à l'école maternelle le matin de 8h00 à 8h50, et le soir de 17h00 à 18h15. Les inscriptions sont obligatoires auprès du service jeunesse de la mairie.

Possibilité d'accompagner votre enfant à partir de 7h45 sur demande.

**Les tarifs de la Garderie Périscolaire: tarif journée 1.20€**

## Inscription obligatoire pour l'année.

tous les jours (1.20€/jour): 169.20€ (10x16.92€ payable en début de mois)

tous les lundis (1.20€/jour) : 40.80€ payable avant le 15 septembre 2021

Tous les mardis (1.20€/jour) : 44.40€ payable avant le 15 septembre 2021

Tous les jeudis (1.20€/jour) : 42€ payable avant le 15 septembre 2021

Tous les vendredis (1.20€/jour) : 42€ payable avant le 15 septembre 2021

Si 2 jours par semaine, paiement en 2 fois, les 15 septembre 2021 et 15 janvier 2022

Si 3 jours par semaine, paiement en 3 fois, les 15 septembre 2021, 15 janvier et 15 avril 2022.

En cas de besoin de garderie exceptionnelle, veuillez contacter Anaïs (coordonnées en p3 de ce document).

## La journée du Mercredi

**Le centre Aéré accueillera vos enfants tous les mercredis de 8h00 à 18h00 dans les locaux de l'école maternelle.**

- L'accueil du matin se fera de 8h à 9h
- De 9h à 12h les enfants seront en activité
- 12h récupération des enfants ne mangeant pas à la cantine
- De 12h à 14h repas cantine possible
- L'accueil de l'après midi se fera de 13h à 14h
- De 14h à 16h30 les enfants seront en activité
- De 16h30 à 18h récupération des enfants

Les réservations et paiements doivent s'effectuer auprès de Anaïs, à la mairie de Bourg-Madame.

Les tarifs du centre aéré dépendent des revenus des familles.

Le centre aéré est également ouvert durant les vacances scolaires.

Tous les renseignements utiles pourront vous être donnés par  
Anaïs au 06 40 75 82 93

# QUESTIONS / REponses

- **Comment inscrire mon enfant à la cantine ?**

L'inscription se fait auprès du service jeunesse de la mairie en remplissant la fiche d'inscription jointe.

**Le règlement s'effectuera au début de chaque mois, par virement bancaire ( RIB de la cantine joint), ou auprès d'Anaïs à la mairie de Bourg-Madame les lundis et jeudis matins de 8h30 à 11h30 par Carte bancaire, Chèque ou Espèces.**

Une facture vous sera adressée chaque début de mois.

Les régularisations éventuelles se feront sur la facture du mois suivant.

Les demandes de repas à l'unité doivent se faire en contactant Sylvain ENARD (coordonnées en p3 de ce document). Le paiement des repas se fait à la réservation en cas d'acceptation.

- **Mon enfant peut-il quitter seul l'école ?**

Les enseignants assurent la sortie des heures scolaires.

Sur les temps de garderie périscolaire, les enfants ne seront pas autorisés à quitter seuls les locaux sans autorisation écrite du responsable légal.

- **Comment inscrire mon enfant à la garderie périscolaire ?**

L'inscription se fait auprès de Anaïs à la mairie de Bourg-Madame en remplissant la fiche d'inscription jointe.

L'inscription se fait pour l'année entière.

**Le règlement s'effectuera, par virement bancaire ( RIB garderie sur demande), ou auprès d'Anaïs à la mairie de Bourg-Madame les lundis et jeudis matins de 8h30 à 11h30 par Carte bancaire, Chèque ou Espèces.**

Toute demande de garderie exceptionnelle doit se faire auprès de Anaïs NIETO (coordonnées en p3 de ce document).

- **Comment inscrire mon enfant au centre aéré ?**

L'inscription se fait auprès de Anaïs à la mairie de Bourg-Madame en remplissant la fiche d'inscription jointe.

**La même fiche d'inscription sert pour le Centre Aéré et la Garderie Périscolaire.**



## Vacances scolaires 2021-2022

<a href="#"><u>Zone A</u></a>	<a href="#"><u>Zone B</u></a>	<a href="#"><u>Zone C</u></a>
-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

[Rentrée scolaire 2021](#)

Jour de reprise : **jeudi 2 septembre 2021**

[Vacances de la Toussaint 2021](#)

Fin des cours : **samedi 23 octobre 2021**

Jour de reprise : **lundi 8 novembre 2021**

[Vacances de Noël 2021](#)

Fin des cours : **samedi 18 décembre 2021**

Jour de reprise : **lundi 3 janvier 2022**

[Vacances d'hiver 2022](#)

Fin des cours  
**samedi 12 février 2022**

Fin des cours  
**samedi 5 février 2022**

Fin des cours  
**samedi 19 février 2022**

Jour de reprise  
**lundi 28 février 2022**

Jour de reprise  
**lundi 21 février 2022**

Jour de reprise  
**lundi 7 mars 2022**

[Vacances de printemps 2022](#)

Fin des cours  
**samedi 16 avril 2022**

Fin des cours  
**samedi 9 avril 2022**

Fin des cours  
**samedi 23 avril 2022**

Jour de reprise  
**lundi 2 mai 2022**

Jour de reprise  
**lundi 25 avril 2022**

Jour de reprise  
**lundi 9 mai 2022**

[Pont de l'Ascension 2022](#)

Fin des cours : **mercredi 25 mai 2022**

Jour de reprise : **lundi 30 mai 2022**

[Grandes vacances 2022](#)

Fin des cours : **jeudi 7 juillet 2022**